

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	50
Fautes divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
9, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 OCTOBRE

LES AGREMENTS DE M. FLOQUET

Dans dix jours, le Parlement aura fait sa rentrée, dans dix jours, M. Floquet enlèvera à la Chambre la « lutte pour la vie », dans dix jours, nous aurons revu « notre » Boulanger !

La situation n'est pas précisément couleur de rose et les amateurs d'émotions parlementaires peuvent s'attendre à des séances mouvementées.

D'abord, nous aurons la séance consacrée à la démission de M. Boulanger. Ce général — que tout le monde maintenant trouve exquis — nous tiendra pendant deux heures sous le charme d'une lecture-entendue deux fois. On criera beaucoup, nos honorables échangeront quelques aménités, il pourra résulter de tout cela un ou plusieurs duels, et nous en aurons comme ça pour jusqu'à la première élection de Boulanger, le célèbre expulseur des princes !!!

Pensons, passons vite, le sujet est brûlant et je pourrais peut-être me laisser aller à dire toute ma pensée. Après tout, je ne suis qu'un soldat, qu'un humble pioupiou de la grande armée royaliste ; je m'étonne, l'admire, je ne comprends pas et... je me tais.

Il est un homme que j'ai beaucoup attaqué, beaucoup blagué, mais que je plains sincèrement aujourd'hui : c'est ce pauvre M. Floquet.

Oh ! l'infortuné ministre ! comme il doit regretter ce bon fauteuil de président de la Chambre, du haut duquel il faisait de l'esprit et des effets de buste. Je suis sûr qu'à la rentrée il sera ému en entendant administrer un rappel à l'ordre à un membre de la Droite, et qu'il ne pourra retenir ses larmes en contemplant la sonnette.

C'est que, franchement, la situation n'est pas gaie ; car non-seulement il va avoir à lutter contre les opportunistes acharnés à sa perte, les Droitiers qui ont juré sa mort et

les Boulangistes qui ne seront contents que lorsqu'ils le verront haché menu comme chair à pâté, mais par dessus le marché il va se heurter à Carnot le Taciturne qui ne veut pas entendre parler de son projet de révision.

Vous n'ignorez pas que notre gracieux président du conseil a en poche un joli projet de révision, pas brutal, pas méchant, qui abîme un peu le Sénat, c'est vrai, mais qui somme toute n'est qu'un trompe-l'œil. Ah ! dame, vous savez, en ce temps-ci, les hommes qui ne sont pas pour la révision peuvent quitter l'arène politique (style noble). Il n'en faut plus de ces généraux (style bas) qui considèrent la Constitution de 75 comme la Constitution — modèle. Alors, M. Floquet s'est résigné et a rédigé son petit projet ; malheureusement, il a trouvé sur sa route un nommé Carnot, président de la République de son état, qui lui a nettement signifié qu'il ne voulait pas entendre parler de révision et que, si on la lui imposait, il rendrait son grand cordon et s'en irait cueillir des pois.

Voilà ce que l'on chuchote tout bas entre l'Elysée et la place Beauvau. Les amis du cabinet et les journalistes « bien renseignés » vous affirment que la plus cordiale entente n'a cessé de régner entre le chef de l'Etat et son ministre, mais je vous supplie de n'en rien croire. On viendrait m'annoncer demain que M. Carnot a tenté d'étrangler M. Floquet et réciproquement, je n'en serais pas étonné le moins du monde.

Notre premier ministre pourrait, à force d'habileté, franchir ces deux écueils, que le vaisseau de l'Etat (M. Prud'homme, *OEuvres complètes*, T. II) viendrait infailliblement sombrer sur le récif du budget.

C'est qu'il n'est pas gai, le budget de cette année !

Le déficit est là, béant, et il n'y a rien à jeter dans ce trou qui se creuse chaque jour davantage.

Quel chemin fait depuis 76, alors que les conservateurs au pouvoir soldaient leur budget par deux cents millions d'excédents de recette !

Nous avons été vite en douze ans ! Cette année comme les autres on usera d'expédients plus ou moins louches. On découvrira Pierre pour couvrir Paul et le tour sera joué.

Ah ! si l'on n'était pas à la veille des élections, avec quelle joie on ferait un bon petit emprunt ! Mais il importe de ménager la matière électorale déjà si peu sympathique au régime actuel.

Voilà, brièvement énumérés, les agréments qui attendent M. Floquet à la rentrée ; nous ne parlerons pas, bien entendu, des diverses interpellations qui viendront fondre sur son dos en averse serrée.

Qu'est-ce que peuvent faire les récriminations de Numa Gilly, la séance promise sur les grèves, les déclamations de M. Clovis Hugues à propos de l'enterrement de Eudes à un homme qui doit affronter Boulanger, Carnot et le budget !

C'est exactement comme si l'on condamnait un condamné à mort à huit jours de prison en plus !

HENRY DE BRIZAY.

M. le Président de la République partira de Paris demain matin, à sept heures trente, pour aller à Lyon.

Il est toujours décidé à se rendre à An-necy. S'il se trouvait obligé d'y renoncer en raison des inondations, il irait directement de Lyon à Dijon.

Le ministre de l'intérieur a notifié, avant-hier soir, à M. Lozé, préfet de police, le décret du Président de la République relatif aux étrangers.

A partir d'aujourd'hui vendredi, les déclarations des étrangers voulant fixer leur résidence à Paris seront reçues par un service spécial sous les ordres de M. May, chef du 2^e bureau du cabinet du préfet. Ce bureau est déjà chargé des admissions à domicile et des naturalisations.

Les étrangers demandant à résider à Paris devront fournir des passeports mentionnant leur état-civil, leur acte de naissance et en général des pièces contenant des attestations visées par leur consulat.

L'INCIDENT GILLY

M. Numa Gilly est, paraît-il, décidé à se lancer dans la voie des révélations, à citer des noms et des faits.

Le député du Gard travaille en ce moment au classement d'un volumineux dossier dont les pièces vont être livrées à la publicité dans quelques jours.

L'Union des Travailleurs semble vouloir commencer aujourd'hui cette publication et l'annonce en ces termes :

« L'Union des Travailleurs a déjà commencé une campagne d'assainissement contre les Wilsons qui déshonorent la Commission du budget en particulier et le Parlement en général. Notre organe, qui a pour directeur politique M. Numa Gilly, député du Gard, va continuer à citer les actes de concussion et les agiotages dont se sont rendus coupables des hommes qui sont devenus indignes de représenter le peuple français. »

Nous trouvons, en effet, dans ce journal, deux lettres très intéressantes concernant l'une M. Rouvier, l'autre M. Stenackers.

Cette dernière est plutôt une biographie ; mais la première cite un fait précis sur lequel M. Rouvier ne peut pas ne pas donner des explications.

Voici ces deux lettres :

M. Rouvier

Paris, 27 septembre.

« Voici un fait à l'actif de M. Rouvier, que je crois, vu ce qui se passe, devoir vous signaler sans retard !

Il y a deux ou trois ans (la date exacte importe peu), le citoyen Rouvier obtint pour une maison allemande, associée avec une maison française, l'autorisation de faire entrer en France, en franchise, une quantité considérable de produits allemands ! L'opération n'était pas mauvaise, et le bon Rouvier reçut un pot de vin de trois cent mille francs !!!

» Ceci n'a rien d'étonnant, monsieur le

41 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Camille se croyait au but. Il était fier, il se sentait heureux. Il consacra le reste de sa journée à visiter Naples. Il s'oubliait à contempler, sur le quasi Sainte-Lucie, ses pêcheurs napolitains, la figure tout entière dans une pastèque, ou pinçant des deux doigts un macaroni démesuré prestement englouti comme un ténia au fromage. Il s'engagea le long de la rue Palomella, étroite, humide, sale et puante, où des porcs grognaient en fouillant du groin dans les ordures, où des enfants en ballons pleuraient le derrière à nu dans le ruisseau. Les maisons hautes, criblées d'ouvertures, arboraient des perches où quelques loques séchaient, flottant et claquant comme des drapaux de misère. Quand il revint à l'hôtel Saint-Janvier, il admira Vésuve immobile dans sa masse et bouillonnant dans son sein. Son panache de fumée ne montait pas plus haut dans le ciel que le cœur joyeux de Camille.

La nuit vint. — Bonne nuit ! se souhai-

ta Camille à mi-voix. Il se coucha pour attendre le bienheureux lendemain.

Après le soleil, les premières personnes qui purent dans la chambre de Camille furent Castagno et Castagna Bosca. La gent napolitaine a les mœurs de sa vermine. Elle s'attache avec une persistance famélique. Il est difficile de s'en débarrasser. Elle vit sur son homme tant qu'il y reste à pomper une goutte de sang ou un dernier quattrino. Les deux jeunes gens, armés du violon et de la mandoline, croyaient devoir venir s'informer s'il n'y avait rien aujourd'hui pour le bon plaisir d'Il signor francese. C'est du moins en ces termes qu'ils s'exprimèrent.

— Non ! non ! E finita la comedia.

— Il signor part peut-être, questo sera per Athènes ?

— Oui, oui. Bonne chance, ici, vous autres ! Je vous souhaite beaucoup de carlini et encore plus de scudi.

— Que San Genaro vous protège, signor ! Addio ! dit Castagno.

— Et que la Madona vous mette au cœur de la damigella ! continua Castagna.

Puis elle sourit d'un petit air railleur en ajoutant : A rivedersi ?

— Ah ! pour rivedersi, non, grande cigale à trente-deux dents ! marmotta Camille en poussant sur le palier les deux jeunes gens.

Camille ne savait comment tuer cette journée boiteuse. Les heures marchaient clopin-clopat. Il en trompait l'éternité par ses contemplations de la fenêtre d'Eva à l'hôtel de Genève. Parfois il surprenait un profil de la jeune personne. Il la trouvait désirable de plus en plus. Ni les cigares qu'il consommait, ni le Vésuve qu'il considérait ne brûlaient de leur pareils aux siens. C'est une comparaison classique qui lui revint en mémoire et contre laquelle il ne se révolta pas. Il se sentait devenir généreux, même envers les formes littéraires qui hier encore l'horripilaient.

Cependant le crépuscule enveloppa, dans son voile de douce lueur lumineuse, le golfe bleu et la blanche ville de Naples. Sous ce ciel, la poésie de la lumière et la poésie de l'ombre fleurissent superbes. Le jour a des éclats triomphants ; le soir des sérénités timides. Camille Regour qui, aujourd'hui, attendait impatiemment la lune napolitaine, régla sa note et se disposa à partir.

Au même moment, trois personnages débouchèrent dans sa chambre. C'était encore et invariablement Bosca père, Castagno le violoneux et Castagna la mandolinette.

— Signor, commença Bosca en ôtant son bonnet de lains rouge et avec certaine physionomie d'un patelin désagréable, vous partez ! Il figlio et la figlia me l'ont appris. Vous avez été pour nous eccellentissimo et nous venons vous rendre grâce. J'aurais

amené les tre fils et les quatre figlie...

— Il n'aurait plus manqué que cela, grommela Camille, et la madre aussi ?

— Oh ! la madre nourrit l'ultimo bambino. Toute la famiglia vous remercie et nous demandons una grazia sans la bonne main, de porter votre malle nel porto. Castagno et Castagna vous joueront, en ringraziamento, un petit air de musica.

— Non ! non ! pas de musica. Pour la malle je veux bien. Allons ! hop ! charge, Bosca, et en route !

Bosca saisit la malle à deux bras et, la faisant basculer avec une aisance d'hercule, il l'assit sur sa nuque. Il descendit l'escalier entre ses deux enfants et suivi du voyageur.

Une double nuit régnait à cette heure dans la cité napolitaine — les ténèbres de la nuit elle-même et l'obscurité des ruelles étroites. Ces ruelles, creusées comme des puits entre des façades colossales, enfonçaient et perdaient leurs tours et détours dans maints pâtés de maisons noires. C'était un écheveau tortueux et sombre, inextricable, où les rares passants semblaient des ombres égarées.

Camille ne connaissait Naples en aucune façon et il allait, derrière ses trois officieux, sans défiance, ruinant quelques réflexions de circonstance que, d'ailleurs, n'interrompaient ni le vigoureux Castagno ni la belle Castagna. Le frère

député, mais ce qui vous étonnera c'est que l'honnête homme a donné un reçu motivé de la somme !!! Si Rouvier osait prétendre que vous êtes mal informé, vous pouvez lui affirmer que le reçu en question a passé par les mains de M. Théodon Rodocanachi, de Marseille.

» Rouvier, quand il fut nommé député des Bouches-du-Rhône, avait pour tout potage un traitement de 42,000 francs par an en qualité de coissier dans la maison Zafiropulo; aujourd'hui il possède plus de deux millions, et l'année dernière, sur les bords du lac de Genève, dans la succession Dubochet, il ne se gênait pas pour faire des variantes plus ou moins facétieuses sur ce thème-ci :

» La République n'en a pas pour deux ans, elle périra par les finances : ce que nous aurons après ?... Je l'ignore et je m'en f...! Aux adroits, aux habiles à se remplir les poches, et adienne que pourra !!! Ceci est textuel.

» J'ai l'honneur de vous saluer avec la plus haute considération. »

M. Steenackers

Le correspondant de l'Union des Travailleurs s'exprime ainsi :

« Ce personnage est né en Portugal, de parents hollandais. Jamais il n'a pu dire à ses électeurs dans quel pays il avait tiré au sort. Il ne peut donc justifier de sa qualité de Français.

» Sous l'Empire, il vint résider dans la Haute-Marne. Il s'installa à Arc-en-Barrois, dans le magnifique château du prince de Joinville. Il y mena grand train, semant l'or à pleines mains partout où il allait.

» Pendant la guerre, après la disparition du gouvernement césarien, Gambetta l'appela à la direction générale des postes et télégraphes. Il conclut avec l'Angleterre un marché pour les câbles sous-marins. Il fut accusé, à cette époque, d'avoir reçu des pots-de-vin s'élevant à 200,000 fr. La chose a fait le tour de la presse européenne et a été racontée par les personnes mêmes qui ont été mêlées à cette affaire.

» Quelques temps après, se trouvant à bout de ressources, il eut recours à des expédients. Il emprunta de toutes parts. Le gérant d'une banque d'Arc-en-Barrois lui avança 25,000 fr. M. Steenackers ne put rembourser cette somme et le malheureux banquier fut forcé de déposer son bilan.

» Le châtelain d'Arc, criblé de dettes, obsédé par ses créanciers, et craignant qu'on ne regardât de trop près la manière dont il avait géré les Postes et Télégraphes, jugea prudent de disparaître ; il se réfugia à l'étranger. Plus de dix ans s'écoulèrent sans qu'on entendit parler de lui.

» Croyant l'oubli entièrement fait sur sa vie orageuse, on le vit reparaitre un beau jour. Quand on se présenta à lui pour le prier de faire honneur à sa signature, il invoqua la prescription et se débarrassa ainsi des importuns.

» Le ministère Brisson, pour récompenser son passé d'honneur et de probité, le nomma directeur des chemins de fer avec 45,000 francs d'appointements. En 1885, il s'est porté de nouveau comme candidat à

la députation. Pour influencer les électeurs, le gouvernement le décora de la Légion d'honneur.

» Dans la Haute-Marne personne n'ignore ces choses-là. Elles ont été affichées sur tous les murs du département. M. Steenackers n'a jamais réfuté ces accusations, goûtant fort, sans doute, le proverbe qui dit que si la parole est d'argent le silence est d'or.

» Voilà un homme de nationalité douteuse qui a ruiné et déshonoré plusieurs personnes qui, grâce à lui, sont privées de leurs droits politiques, tandis que lui siège tranquillement au Palais-Bourbon et travaille à équilibrer le budget de la France... et à devenir ministre.

» Recevez, monsieur, mes sincères salutations. — P. B. »

M. Baihaut

Une autre lettre datée de Montpellier et publiée par le même journal, reproche à M. Baihaut d'avoir fait partie du Conseil d'administration des Pêcheries françaises, déclarées en faillite en 1888.

Entre républicains

Nous lisons dans le *Cri du Peuple* :

COCHON VENDU

M. Lyonnais est député. On savait ça. Il est d'accord avec M. Floquet. On savait moins ça. Les amis du ministère s'en froissent les phalanges. Il n'y a pas de quoi.

Tous les applaudissements que ce sous-Tolain a pu recueillir à Rouen en se prononçant contre la revision sociale, tous les éloges qu'y ajoutent les feuilles de la juiverie, n'effaceront pas les crachats qu'a collés sur sa figure la vaillante population de Saint-Ouen.

Cet échappé du bague Schneider peut se pavaner tant qu'il voudra dans sa calèche, il reste le Judas de la classe ouvrière, qu'il a trahie, trompée, vendue. Il faut qu'il soit vraiment cynique pour oser vomir des injures contre ses adversaires politiques, lui dont le nom est devenu pour les Creusotins et tous les travailleurs la suprême insulte qu'ils jettent au nez de leurs ennemis.

M. GERVILLE-RÉACHE

Gerville-Réache, qui est devenu un des plus fermes soutiens du ferrysme, et qui, au dernier Congrès de Versailles, mérita, grâce à la docilité et à l'exactitude avec lesquelles il accomplissait les ordres du sire de Fouchard, le surnom de Toussaint-la-Fermeture, est doué d'un aplomb extraordinaire.

Traité de Wilson par le citoyen N. Gilly, ce moricaud a joué de l'indignation et ose protester de son honnêteté.

Ce n'est pourtant pas la première fois que cette accusation est lancée contre lui.

Quelque temps avant la chute de Grévy, un journal du malin ayant affirmé que Gerville-Réache avait fait rentrer son journal, le *Moniteur des Colonies*, dans le syndicat des journaux wilsoniens, le député

noir eut devoir nier ; il ne réussit qu'à s'attirer cette réponse :

« Nous avons sous les yeux des numéros du *Moniteur des Colonies* qui portent d'un côté G. Gerville-Réache, directeur politique, et de l'autre, Albert Nivert, rédacteur en chef.

» Or, tout le monde sait que Nivert n'est depuis dix ans et est encore le bras droit de M. Wilson dans toutes les affaires. »

Inutile de dire que M. Gerville-Réache n'insista pas et fit le mort.

LES INONDATIONS

Lyon, 4 octobre.

Les pluies ont occasionné une forte crue du Rhône ; les bas-ports sont inondés, la circulation des voies ferrées est entravée ; de violents orages se produisent dans toute la région à l'est de Lyon.

En Savoie, les torrents sont débordés, les routes coupées ; la route de Genève à Chamonix est recouverte de soixante centimètres d'eau.

De nombreuses localités sont inondées dans l'Ain, notamment Belley. La ligne de Lyon à Genève est coupée en plusieurs endroits ; les maisons, les bestiaux, les meubles sont emportés par les eaux, les dégâts sont considérables.

Annecy, 4 octobre.

La pluie a cessé complètement. Le pont international de Mulesulose, sur la route départementale qui relie la Haute-Savoie au territoire genevois, est en partie effondré.

Le sous-préfet de Saint-Julien a fait évacuer les maisons voisines dont quelques-unes menacent ruine.

Les ingénieurs français et genevois sont sur les lieux.

Les dégâts sont considérables. Le village de Rive, près d'Evian, est complètement inondé.

Annecy, 4 octobre.

Le pont du chemin de fer situé au kilomètre 109, de la ligne de Coloz à Modane, se trouve complètement isolé par suite d'une brèche de 26 mètres du côté de Modane et de 14 mètres du côté de Coloz. La voie reste suspendue. La circulation sera interrompue sur ces points pendant trois jours.

On mande de Bone, 3 octobre :

De graves incendies ont éclaté hier dans la région, notamment à Penthièvre, Mondovi et Combes. Les forêts sont en feu sur une étendue d'environ cinquante kilomètres. Le fléau redouble aujourd'hui d'intensité.

ÉTRANGER

Evviva la Francia e l'Italia !!

Où est-il ce temps où, en Italie, les échos répétaient à l'envi l'hymne de l'indépendance et où la France emplissait le cœur de tout bon patriote italien ?

Aujourd'hui, tout cela est bien changé,

peine en chemise, tandis que ceux-ci se contentaient de le dépoiler de ce qui était métal monnayé ou non. On l'avait attiré au plus dangereux du repaire. Camille se résigna philosophiquement et prudemment. Une seule chose l'inquiétait. Une fois voté, ne serait-il point ensuite étranglé par surcroît ? Jamais il n'avait vu les trente-deux dents de Castagna aussi nettement qu'à cette heure. Elle les montrait à la façon d'un échal femelle nez à nez avec sa proie. Elle mit la main sur le portefeuille du voyageur. Le portefeuille s'ouvrit et montra la carte photographique que Camille regrettait seule au milieu de ce nettoyage total. La lune justement éclairait en plein et Castagna regarda le portrait.

— Ah ! *povero caro!* dit-elle d'une voix compatissante. L'image de la *damigella* ? Vous avez été bon per Castagna. Je restitue la *pittura*.

Camille respira d'aise et se sentit touché. Cette petite brigande avait encore du bon et il ne tenait réellement qu'à ce cher portrait. Son argent ? Il le remplacerait. Ses bijoux ne lui rappelaient rien. Il les avait renouvelés si souvent selon des caprices de la mode ou dans certaines liquidations de jeunesse !

(A suivre.)

bras pour arrêter son élan. Ils clouèrent Camille sur place.

— Ah ! *signor francese*, mimaudait Castagna, *non e grazioso* de nous quitter si *prontamente* !

— Ah ! *Eccellenza mia*, ne pas partir sans nous dire *addio*, continua Castagna qui tenait vigoureusement au biceps le bras droit du voyageur.

Camille comprit tout. Il était dans un guépier et avait affaire à deux guêpes robustes. Les deux grands vauriens, en effet, posant sur le pavé leurs instruments de musique, égarèrent leur main devenue libre sur toute la personne de leur victime, la glissaient indistinctement au fond de toutes ses poches, tâtaient, furetaient, fouillaient, pillant son portefeuille, arrachant sa montre et sa chaîne, exhument son porte-monnaie, débarrassant les goussets de son gilet. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. Camille était volé en conscience. Il sourit avec amertume.

— Et l'on dit que la musique polit les mœurs et moralise les peuples !

Il ne chercha ni à se défendre ni à crier au secours. Il était trop intelligent pour cela. Se défendre ? Il eut été incontestablement assommé par ce bandit de Castagna qui maniait son archet comme un boucher son couteau. Crier au secours ? Dans ce quartier de gueux affamés et dépenaillés, on serait venu au secours des deux détresseurs. Tous ensemble, ils le laisseraient à

et l'accès de lyrisme provoqué par le prochain voyage de l'empereur Guillaume est vraiment curieux à étudier sur le vif.

Qu'on en juge plutôt par le texte suivant de la cantate que prépare, en ce moment, la musique municipale de Rome, dont les paroles sont dues au professeur Gnoli et la musique à M. Vissella :

« Hourrah ! que nos trompettes fassent entendre leurs plus joyeux éclats ; car un vol d'aigle a frappé les airs ! Hourrah ! que nos sept collines répètent l'écho des acclamations ! »

CHŒUR D'HOMMES :

« A toi, le fils des Forts, à toi, le Fort, le salut de Rome, de Rome ressuscitée dans sa liberté ! Un jour, nos deux peuples, en se combattant, ont combattu leurs vraies destinées. Mais nos deux drapeaux brillent au Soleil, frères aujourd'hui ! Le Tibre les acclame et l'Elbe lui répond. Les mains qu'avait désunies l'heure néfaste se serrent dans la joie. »

CHŒUR D'ENFANTS :

« Nous élevons vers toi la voix argentine de nos concerts, vers toi, l'ami de notre peuple, l'hôte de notre Roi ! Tes rayons qui se lèvent éclatants sur l'horizon, nous les saluons dans nos cantiques, ô messager des jours heureux ! A toi, Seigneur, sois la gloire et l'amour des peuples ! Que l'histoire inscrive un jour ton nom sur son livre d'or ! »

ENSEMBLE :

« Hymnes, éclatez devant celui qui serre la main d'Humbert, Hourrah ! Trompettes, relentissez bien haut, pendant que la civilisation carresse de son rayon les couleurs des deux étendards ! Hourrah ! »

« Brave peuple italien !...
Evviva la Francia e l'Italia !! »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

HUIT MILLIARDS GASPILLÉS

Le *Bulletin statistique du ministère des finances* publie le tableau des dépenses faites en dehors du budget ordinaire depuis la guerre. Ces dépenses s'élevaient à 7 milliards 710 millions de francs ; il faut y ajouter 300 millions pour les garanties d'intérêts aux chemins de fer, des engagements onéreux pour la caisse de l'irréligion d'Etat, les emprunts occultes, les chemins vicinaux, et les voies ferrées destinées à conduire les candidats républicains à la Chambre. Le total, ainsi rectifié, des dépenses faites en dehors du budget, s'élève à plus de 8 milliards, et, chaque année, l'Etat dépense 500 à 600 millions de plus qu'il ne reçoit par les impôts et ses revenus réguliers.

C'est une vraie dilapidation de la fortune nationale, et M. Paul Leroy-Beaulieu peut dire avec raison : « Si l'Etat était susceptible d'être traîné devant les tribunaux pour recevoir un conseil judiciaire ou être mis en interdiction, ce document (le tableau officiel, même avec ses lacunes voulues) serait décisif. »

Que les contribuables qui paient rétroactivement à ce que leur coûte la République.

(France nouvelle.)

Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Récompenses du 3^e trimestre 1888

Tir à la carabine 6^{mm}

1^{re} classe : médaille, M. Doussain.

3^e classe : médaille, M. Guillemoleau.

Concours entre sociétaires, au fusil Gras à 200 mètres, les dimanches 7, 14, 21 et 28 octobre 1888, au Stand de l'École de cavalerie, de 2 h. à 4 h. du soir.

Classement par l'addition des quatre meilleures séries de six cartouches sur des cibles à cinq zones de la Société.

Premier prix : un pistolet de tir.

Le Président, G. DOUSSAIN.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Depuis la fermeture de notre théâtre, nous n'avons reçu que de rares visites des troupes de passage. Maintenant que la saison d'opéra s'ouvre lundi prochain par la *Barbier de Séville*, on nous annonce déjà

deux représentations de tournées parisiennes.

L'une, donnée par la compagnie de Langley et avec le concours de M. Gustave Chaillier (le petit Bossu parisien), est fixée à mercredi prochain et sera composée de Saumur à l'Exposition de 89, opérette-revue en 4 actes et 12 tableaux, de M. Lemonnier.

La seconde, *Tricoche et Cacolet*, dont nous ayons parlé, aura lieu dans huit jours, samedi 13 octobre.

Les amateurs de spectacle ne manqueront pas de distractions.

CHOLET. — Mercredi, une manifestation toute pacifique des grévistes a eu lieu chez les patrons de Cholet.

120 hommes et femmes de Mortagne, venus à pied malgré les 10 kilomètres de distance et une pluie battante, se sont présentés devant les maisons de chaque patron, et ont réclamé le maintien de l'ancien tarif. Les patrons ont déclaré à nouveau qu'il leur était impossible d'accéder aux désirs de leurs ouvriers.

Il faut pitié de voir ces hommes et ces femmes, harassés par la route, les vêtements couverts de boue, traverser silencieusement les rues de la ville !

Dans l'après-midi, ils ont eu une réunion à laquelle avaient été convoqués les grévistes de Cholet. Une cinquantaine de ces derniers avaient répondu à l'appel; on a décidé, bien entendu, la continuation de la grève.

La *Correspondance Havas* donne de nouveaux détails sur l'évasion d'un prisonnier à Angers, qu'elle emprunte à l'*Union bretonne*, de Nantes.

Ces détails sont, mot pour mot, ceux qui ont été donnés, avant tout autre journal, par l'*Union de l'Ouest*. C'est toujours comme cela dans l'*Agence Havas*, qui cite ses auteurs un peu à tort et à travers.

NOMINATION DE NOTAIRE

Par décret du 15 septembre 1888, M. P.-C. Machet, gradué en droit, ancien clerc et principal clerc de M^{rs} Chapin et Daburon, notaires à Angers, a été nommé notaire à la résidence du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire), en remplacement et sur la présentation de M^r Baudouin, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité il a prêté serment devant le Tribunal civil de première instance de Segré, à l'audience du 26 septembre.

FERDINAND DE LESSEPS A TOURS

M. Ferdinand de Lesseps, président d'honneur de la Société de géographie de Tours, invité depuis longtemps à faire une conférence en cette ville, vient d'avertir par dépêche que cette conférence aurait lieu lundi prochain, 8 courant.

Nous donnerons des détails sur la réception que compte faire au grand Français la Société de géographie et la Chambre de commerce de Tours.

Nous pouvons dire, dès maintenant, que la conférence donnée par M. de Lesseps, assisté de son fils M. Charles de Lesseps, aura lieu au grand Cirque de la Touraine, à 8 heures 1/2 du soir.

Une spollation à La Flèche

Le Conseil municipal républicain de La Flèche cherchait une maison pour y installer une école laïque de filles. Pour en faire construire une selon les plans luxueux de l'administration actuelle, il lui fallait au moins 200,000 fr.

Le budget de la Ville est en déficit. Que faire? On s'empara de l'immeuble occupé depuis soixante-trois ans par les Frères de la doctrine chrétienne.

Mais cet immeuble avait été abandonné en 1825, par acte notarié, enregistré, bien en règle, assurant la pleine jouissance à la Ville, à la condition expresse que celle-ci y installât une école des Frères de la doctrine chrétienne.

La condition n'étant plus remplie, le propriétaire, l'acte notarié à la main, vint réclamer sa maison. Il s'adressa aux tribunaux.

L'affaire est venue devant le tribunal civil de La Flèche.

Le préfet de la Sarthe a fait déposer sur le bureau du tribunal un déclinatoire d'incompétence fondé sur ce que la décision par laquelle la Ville s'est emparée de la maison

pour y installer son école laïque de filles est une décision administrative et que, par conséquent, le tribunal civil empiéterait sur les droits de l'administration s'il se permettait d'intervenir.

Et puis voilà! Pas plus difficile. J'ai besoin d'une maison; celle-ci est à ma convenance, je la prends.

Nous devons constater, à l'honneur du tribunal civil de La Flèche, qu'il n'a pas admis cette théorie à la façon de Robert Macaire. Malgré les conclusions du parquet, le tribunal a déclaré que les difficultés relatives à des interprétations de contrats de droit civil et de questions de propriété sont du domaine des tribunaux civils, et il a retenu l'affaire pour qu'elle fût jugée au fond, à une prochaine audience.

En attendant, l'Administration municipale est si sûre de son fait, qu'elle s'est emparée de la maison, objet du litige, avant même que le jugement soit rendu.

Pour tout dire, nous devons ajouter que le propriétaire spolié est une Fabrique d'église. Mais nous défions les plus malins d'expliquer en quoi les arguments employés contre ce propriétaire ne pourraient pas l'être contre tous les autres. Le propriétaire serait vous ou moi, que la décision du Conseil municipal de La Flèche déclarant qu'il prend la maison, parce qu'il en a besoin et que cela lui constitue une économie de 200,000 fr., n'en serait ni plus ni moins, suivant la prétention, un acte administratif. Du moment que l'acte administratif n'est pas justiciable des tribunaux civils, même lorsqu'il y a contrat devant notaire et qu'il s'agit du droit de propriété, rien n'empêche au Conseil municipal quelconque de s'emparer d'un château ou d'une chaumière, d'une forêt ou d'un coin de champ. Si les propriétaires se plaignent, on leur opposera d'abord le déclinatoire d'incompétence, puis l'arrêté du conflit.

C'est le vol organisé sans doute. Que voulez-vous? Nous sommes en République!

POITIERS. — Samedi, en l'étude de M^r Réau, notaire à Poitiers, le prieuré de Ligugé et dépendances, mis en vente indument par l'administrateur de la mense épiscopale, a été adjugé 52,200 fr. à une Société civile constituée pour sauver l'antique monastère de Saint Martin.

Une autre maison de la mense, sise à Poitiers, n'a pas trouvé d'acheteur.

Ce n'est pas, on le voit, un brillant succès pour le gouvernement.

NIORT. — Vendredi dernier, on procédait, dans l'une des salles de la mairie de Niort, à la vente des immeubles de la mense épiscopale.

L'auditoire était assez nombreux.

Il n'y a eu aucune enchère sur les lots partiels, ce qui indique bien que, soit par sympathie pour les spoliés, soit par pudeur, la masse du public n'avait pas voulu s'associer à l'œuvre de spoliation d'un gouvernement dit de liberté, d'égalité et de fraternité.

Sur la mise en vente de la réunion des lots, une enchère a été portée et la Société de l'Ecole Saint-Hilaire a été déclarée adjudicataire pour le prix de 443,400 francs.

Quand le nom de l'adjudicataire a été annoncé, on a entendu sortir de bien des bouches ces mots: « C'était justice. »

Le peuple disait vrai.

Oui, c'était justice pour les victimes.

Mais c'était honteux pour le gouvernement qui a provoqué la mesure.

Nous sommes tout à fait de cet avis.

LES VENDANGES

On lit dans le *Bordeaux*:

« Le branle-bas est donné et les troupes de vendangeurs sillonnent en tous sens notre beau département.

» Dans le Médoc, principalement, la cueillette a commencé dès samedi, surtout aux environs de Pauillac et de Saint-Estèphe. Lundi, le travail, quoique un peu entravé par la pluie bienfaisante qui tombe, a commencé dans les vignobles bien exposés.

» Les vendanges seront générales dans le courant de la semaine.

» Les prévisions seront certainement dépassées et il y aura une plus grande quantité que celle sur laquelle on comptait, grâce à la pluie qui fait gonfler le raisin. La qualité sera aussi très bonne, car tout fait espérer une réussite exceptionnelle. »

Heureux Bordelais!

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 octobre.

Les cours sont sans variations sensibles. Le 3 0/0 fait 82,62; le 4 1/2 0/0 105,70.

Le Crédit Foncier se négocie sur le cours de 1,370. Les obligations foncières et communales conserveront une très bonne tenue.

La Société Générale reste ferme à 489.

C'est le 9 octobre courant que s'ouvrira aux guichets du Crédit Industriel et de la Société Générale la souscription à 64,000 obligations de 500 fr. 4 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne. Le prix d'émission de ces titres est fixé à 412. Il est bon de rappeler que les obligations similaires de la Compagnie des Chemins de fer Portugais cotent 445 fr. environ, et que la Compagnie de l'Ouest de l'Espagne se présente sous les auspices de cette dernière, dont elle complètera les débouchés.

La C^{ie} Centrale des Cafés-Restaurants prendra définitivement possession de ses vingt établissements le 15 octobre. En attendant, elle installe son siège social et ses grands magasins, boulevard Morland, à Paris.

Le Panama s'inscrit à 276,25.

L'obligation de Porto-Rico est vivement poussée à 298,50.

La souscription aux 30,000 obligations 6 0/0 du Gouvernement de Catamarca marche très bien dans les différents établissements groupés par la Banque Parisienne. Le public qui apprécie les valeurs argentines et qui connaît le fonctionnement des Banques provinciales de la République s'empresse de profiter des avantages d'un placement qui ressort à 6,53 0/0.

Le Comet se traite entre 17 et 20 fr.; les Comet Smelting Works ont de bons achats entre 75 et 80 fr.

La Banque de l'Ouest est en mesure de garantir l'irréductibilité de toutes les demandes qui lui seront transmises pour les Obligations de l'Ouest de l'Espagne. On peut se faire inscrire par correspondance en adressant une simple lettre de demande, place du Havre, à Paris.

BOURSE DE PARIS

DU 3 OCTOBRE 1888.

Rente 3 0/0	82 45
Rente 3 0/0 amortissable	84 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 30
Obligations du Trésor	507 »

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉRÉ

LUNDI 8 Octobre 1888

Ouverture de la saison théâtrale

LE

BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-comique en 4 actes, musique de ROSSINI.

DISTRIBUTION

Le comte Almaviva	MM. Verlet.
Figaro	Romieu.
Bazile	Malzac.
Le docteur Bartholo	Garnier.
Pédritille	Yacher.
Rosine	M ^{me} Lévasscur.
Marceline	LeLONG.
Un officier	MM. Viroux.
Un alcade	Davalis.
Un notaire	AsmiRE.

Musiciens, soldats.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur.

TOMATES NOUVELLES DE PROVENCE

En boîtes et en flacons, depuis 0 fr. 30 centimes.

Cette conserve de tomates ne diffère en rien comme qualité avec la tomate fraîchement cueillie.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr. Un numéro: 10 cent.

Le Numéro d'Octobre vient de paraître; en voici le sommaire:

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Travaux d'octobre. La migration des oiseaux. Nos quatrains sur le mois d'octobre. Quatrains pour le mois de novembre. La Vierge du Rosaire. Précautions pour la santé à prendre en octobre. L'amiral Amet. Une chasse en Annam. Saint Crépin et saint Crépinien. Les vieilles gloires de la France: du Couédic, Louis XIV et le maire de Beaume. Aux jeunes gens. Le père l'Enflé. Devinettes, etc.

ILLUSTRATIONS: Deux portraits: l'amiral Amet, du Couédic: onze gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit

un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

CONSEILS AUX MALADES

Il n'est plus de maladies incurables. La Dynamodermie, qui a, ces temps derniers, été expérimentée dans les hôpitaux de Paris et à l'Institut Dynamodermique, guérit radicalement les maladies de la moëlle et les affections du système nerveux; l'ataxie locomotrice, l'épilepsie, toutes les paralysies quels que soient le degré et l'ancienneté; l'asthme, les rhumatismes, la goutte, les névralgies et les affections arthritiques. Le traitement est essentiellement externe; il se suit la nuit et dispose le malade au sommeil. L'Institut Dynamodermique est dirigé par des médecins et chirurgiens ne traitant que par la Dynamodermie. Les malades peuvent être soignés et guéris par correspondance. Demander la brochure à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris, qui l'adresse franco.

D^r DE MONPLAISIR.

CRÉDIT LYONNAIS

Agence d'Angers

30, Boulevard de Saumur.

Prêts sur titres, Escompte et Recouvrements, Délivrances de Chèques, Traités, Lettres de Crédit, Garde de titres, Ordres de Bourses, Souscriptions, Achat de Monnaies étrangères, Paiement immédiat et sans frais de tous coupons, Versements, Libérations, Échanges de Titres, Dépôts d'argent à vue et à échéance fixe.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 30 septembre:

TEXTE. — Un portrait par Prud'hon, par M. Ed. Ch. — Horloger et voyageur, par M. Th. de Caer. — L'Écorce terrestre, par M. Ch.-Fr. Guignot. — Le Nouveau musée du Luxembourg, par M. Ch. — Les Fourmis, par M. E. Lesbazeilles. — Le Tocsin, par M. J. Girardin. — La Torpille de Fulton, par M. Ch. — Drouais et Claude Michallon, par M. Ed. S. — Le Fluor, par M. E. Lefebvre. — Montres et pendules, par M. de Gr. — Le Cannelier, par M. E. L. — Souvenirs d'enfance, par Mme J. Colomb.

GRAVURES. — Mme Georges Anthony et ses enfants, dessin de M. Claveris. — Le Nouveau musée du Luxembourg, dessiné M. Paris. — Plans de Jérusalem. — Le sculpteur Michallon. — Montres et pendules. — Le Cannelier. — Les armes de Lapérouse et de sa famille maternelle.

MARCHÉ de Saumur du 29 Septembre 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	18 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	17 30	Veau	1 60
Métail	14 85	Mouton	2 —
Seigle	10 50	Porc	1 50
Orge	10 37	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 —	Canards	3 50
Sarrasin	10 —	Oies	9 —
Haricots blancs	20 —	Beurre le kilog.	1 90
Haricots rouges	18 —	Oufs la douzaine	— 90
Fèves	13 —	Foin, la charrette de	70 —
Noix	11 50	780 kilog.	70 —
Châtaignes	15 —	LuZerne	60 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	45 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	195 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	54 —	Id. 2 ^e	— —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	— —	Id. 3 ^e	— —
Id. 2 ^e id.	33 c. 33	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
Id. 3 ^e id.	31 88	Charb. de terre	4 —

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 155
Champigny	— 165
Varrains	— 145
Bourgueil	— 165
Restigné	— 185
Chinon	— 135
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 250
Ordinaires, environs de Saumur	— 115
Saint-Léger et environs	— 65
Varrains et environs	— 55
Le Puy-N.-Dame et environs	— 118
La Vienne	— 95

Cidre de Bretagne	la barrique	50 fr.
Cidre de Normandie	—	45

Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	50 fr.
Vinagre de vin	—	25

PAUL GODERT, propriétaire-gérant.

A VENDRE OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT
Pour cause de départ
UNE PROPRIÉTÉ

Sise au Bas-Bagneux, près
Saumur,
COMPRENANT
Maison d'Habitation
AVEC BEAU JARDIN
Sur le Thouet.

S'adresser, pour traiter: à M^r BRAC,
notaire à Saumur, place de la Bilange,
27, ou à M. TAVEAU-NICOLAS,
expert au Pont-Fouchard, et, pour
visiter les lieux, à M. ARMINOT, pro-
priétaire.

A Vendre ou à Louer
MAISON
Faisant l'angle du quai de Limoges
et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser à M. REDON, buraliste
voisin.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'elle reçoit des
cidres et poirés de première qualité.
Livraison par barrique et petit fût à
domicile. Rue Nationale, 18.
Prix très avantageux.

TRES VASTE MAISON
A LOUER

PRÉSENTÉMENT
7, Place Dupetit-Thouars, à
Saumur.

Convient pour un hôtel ou
maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT,
place du Roi-René.

MARBRERIE F. GUIGNON
Fondée en 1838.

L. GUIGNON FILS
SUCESSEUR
Saumur, place Dupetit-Thouars

Cheminées riches et simples
Dessus de Meubles, Lavabos,
Enseignes

Exécution de tous travaux en
marbre, pierre et granit.

A CÉDER DE SUITE
Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie
Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négoc-
iant à Saumur.

A VENDRE
TERRE-NEUVE, 18 mois.
S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison
PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous
facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que
500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.
Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

Entrepositaire: COURTET, rue Daillé, Saumur

35 FRANCS LES 50 KILOS

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus
en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et
partitions aux conditions les plus avantageuses.

ON OFFRE de suite dans
chaque ville
un emploi lucratif de 3 à 4,000
francs sans cautionnement.

Bonnes références sont exigées.
S'adresser au bureau du journal.

ON demande un homme céliba-
taire ou marié pour surveiller
un domaine agricole dans les envi-
rons de Paris. Logement, chauffage
et droit de chasse et 250 fr. par mois.
— S'adresser à M. L. SARRÉ, 78, Ave-
nue Saint-Ouen, Paris. Joindre tim-
bre pour réponse.

Une importante maison de **BOU-
CHONS**, de la place de Reims,
demande un **Représentant sé-
rieux.**

S'adresser à l'Indépendant Rémois,
à Reims.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Flours Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

CACAO PUR
Soluble
VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le **CACAO VAN HOUTEN** sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM.
P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS,
33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25		12 50	7 55
Chartres	6 7		9 6	9 33	2 53	9 44
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13
Linères-Bou- vernantes	11 39			3 21	7 47	6 2
Blou	11 53			3 36	7 49	6 13
Vivry	12 5			3 48	8 11	6 23
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 15			3 59	8 20	6 31
(Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30
(Orl.) (arr.)	12 33			1 36	4 16	8 34
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41	7
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 51			4 36	8 51	7 11
(Orl.) (arr.)	8 31	10 37		4 13	8 30	6 50
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varr.	8 48	10 52		4 31	8 49	7 9
Brézé-s.-Cyr	9 211			4 39	8 56	7 17
Montreuil	9 19	11 24		4 49	9 8	7 29
Thouars	11 57	2 34	5 39	9 38	2 44	8
Niort	3 58	4 24	7 59	6 33	12 37	
Saintes	6 28	11 05	6 14	2 3	6 14	2 3
Bordeaux	9 19	3 36	9 02	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 13		8 20			
Saintes			7 15	8 48	11 39		6 26	
Niort			9 32	10 20		2 5	5 30	8 10
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59
Montreuil	9 35	6 38	12 59		2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé-s.-Cyr	9 55	7 18			2 38	5 18	9 41	
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22	9 49	
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 21	9 55	
SAUMUR (Etat) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03	
(Orl.) (arr.)	7 25	11 25			2 41	5 20		
Nantilly (départ.)	7 38	11 36			2 53	5 33		
SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29		3 01	5 41	10 58	
(Orl.) (arr.)	7 57	11 54	1 37		3 05	5 45	11 5	
Vivry	8 10	12 09			3 17	5 57		
Blou	8 19	12 18			3 26	6 07		
Vernantes	8 34	12 33			3 39	6 19		
Linères-Bou- vernantes	8 45	12 46			3 51	6 30		
Noyant-Méon	8 59	1	2 14	4 04	6 42		11 42	
Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24	
Chartres	2 50		5 51	9 37	12 4		3 22	
Paris	5 25		8	11 50	2 37		5 10	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direc- mixte soir	Omn.		Expr.		Omn.		Omn.		Direc- mixte soir
		matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Nantes	11 55			6 10	8 46	19 07	3 10	7 35		
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	1 57	5 35	9 33	10 01		
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 38	3 48	6 35	9 33	10 01		
Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	6 39					
St-Clément	7 36		12 14	3 59	6 39					
St-Martin	7 33		12 21	4 07	6 39					
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 24	4 20	6 58	10 24			
— (départ.)	3 27	7 53	9 37	12 38	4 31	7	10 30			
Varennes	3 05	8 05	9 48	12 51	4 45	7 13				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50			
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16			
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 49			
Paris	10 39		3 06	8	2 35	4 01	5 07			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.	Omn.		Expr.		Omn.		Direc- mixte soir
		soir	matin	soir	matin	soir	matin	
Paris	8 35	9 44	11 25	12 45	10 40	6 25	12 30	
Tours	1 33	5	7 15	11 35	2 03	6 08	9 39	
Langeais	2 13	5 43	8	12 13	2 49	6 49	10 11	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 54	10 36	
Varennes	3 03	6 32	8 51	12 57	3 34	7 19	10 48	
Saumur (a)	3 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 04	10 48	
— (départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 14	10 48	
St-Martin	7 08	9 26	1 25		7 24			
St-Clément	7 13	9 31	1 31		7 24			
Les Rosiers	7 21	9 41	1 38	3 45	7 41			
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 48	3 58	7 50	11 13	
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 34	11 53	
Nantes	5 55		1 51	5 38	6 04	11 06		

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin		soir		matin	soir
	matin	soir	matin	soir		
Saumur	5 30	1 18	7 20		7 15	10
Vivry	5 43	1 37	7 33		7 24	10 29
Longué	5 58	1 58	7 48		7 39	11 12
Jumelles	6 08	2 20	8 01		8 45	11 38
Baugé	6 23	2 46	8 19		8 58	11 50
Clefs	6 40	3 14	8 38		9 24	12 6
La Flèche	6 54	3 32	8 52		9 38	12 18

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir		matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31		Chinon	7 43	4 34	9 5	
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		Port-Boulet	8 10	4 58	9 45	
Chinon	9 04	12 50	7 14		Saumur	9 04	7 08	10 36	

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.		STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir		matin	soir	matin	soir
Saumur	7 46	12 48	4 31		Bourgueil	8 20	12 18	4 55	
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48		Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	
Bourgueil	9 07								